

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VILLEN

DEPARTEMENT DE  
L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA CAISSE DES ECOLES

Séance du 26 mars 2025

Nombre de membres		
afférents au Comité administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	6

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 mars à 18 heures,  
le Comité d'administration de la Caisse des Ecoles de cette Commune, s'est  
réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Date de convocation

14/03/2025

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Catherine GUILLERME, Mme  
Annabelle LEMAITRE, Mme Isabelle AUTRET, Mme Daria MUNSCH, Mme  
Cindy GARCIA

Absents excusés : M. L'Inspecteur de l'Education Nationale, Mme Annette  
CLAUSSE PAQUAUX, M. Alain CHAMBRILLON, Mme Francine SIMON,  
Mme Khadija STRIM

Objet de la délibération

**TARIFS DES  
MANIFESTATIONS  
(Kermesse, loto...)**

Madame la Présidente de la Caisse des écoles propose de fixer les tarifs, et  
notamment ceux applicables lors des manifestations, ainsi qu'il suit :

- Les cartes VIP sont proposées aux familles, le prix est libre
- Les cartes de 5 tickets de kermesse sont vendues au prix de 5€ (pas de  
vente de ticket à l'unité)
- Les tickets de tombola sont vendus 2€ l'unité
- Les chocolats sont vendus aux familles selon le prix fixé sur le  
catalogue du prestataire choisi

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité  
les tarifs proposés pour les différentes manifestations.

Délibération rendue exécutoire  
par publication le :

Pour extrait conforme,  
La Présidente.

Nadège NAZE.

